



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Série de sessions sur l'autonomisation

Exposés, cours et ateliers organisés en ligne par l'UIP à l'intention des jeunes parlementaires

2024 – 2025

Note d'orientation

Contexte

Alors que les jeunes n'ont jamais été aussi nombreux à l'échelle mondiale, la proportion de parlementaires de moins de 30 ans dans le monde n'est que de 2,8 %. Or, pour que la prise de décision soit caractérisée par le dynamisme, l'ouverture et la représentation, elle nécessite une forte participation de toutes les personnes, y compris des jeunes. Pour tenter de remédier à cette situation, l'UIP a adopté une résolution sur la participation des jeunes au processus démocratique en 2010. La [résolution](#) fournit des orientations politiques pour renforcer la participation des jeunes au parlement. Elle jette également les fondations du Forum des jeunes parlementaires et du Programme de participation des jeunes de l'UIP.

Depuis la résolution de 2010, l'UIP déploie de nombreux efforts pour promouvoir l'autonomisation des jeunes – l'un de ses objectifs stratégiques fondamentaux. Elle s'y emploie notamment en mobilisant les jeunes parlementaires du monde entier, afin qu'ils coordonnent leurs actions, échangent des bonnes pratiques et renforcent leurs capacités. En plus d'encourager l'accroissement de la représentation des jeunes au parlement en mettant à leur disposition des plateformes de réseautage et de renforcement des capacités aux niveaux mondial, régional et national, l'UIP s'efforce de donner des moyens d'action aux jeunes parlementaires en fonction et de renforcer leurs compétences afin qu'ils deviennent des responsables politiques ayant un véritable impact.

Les parlements ne constituent pas toujours des environnements ouverts aux jeunes. Les parlementaires de tous âges doivent réfléchir à la façon dont ils peuvent soutenir et autonomiser leurs jeunes collègues pour les aider à réaliser leur plein potentiel. Les jeunes parlementaires ont besoin de soutien pour accroître leur influence et contribuer à faire bouger les normes culturelles pour faire accepter le leadership des jeunes à plus grande échelle. Le Forum des jeunes parlementaires de l'UIP a souligné combien il était important de renforcer les capacités des jeunes parlementaires, afin qu'ils puissent faciliter, influencer et diriger les travaux des parlements, puis il a sollicité le soutien de l'UIP en la matière.

C'est en réponse à cette demande que la Série sur l'autonomisation a été lancée en mars 2022 dans le but d'aider les jeunes parlementaires du monde entier à renforcer leurs connaissances et leurs capacités dans différents domaines politiques. Les sujets des séances d'information sont identifiés par les jeunes parlementaires eux-mêmes et sont en accord avec les domaines d'action de la Stratégie de l'UIP 2022-2026 sans s'y limiter.

Depuis mars 2022, la Série a proposé sept séances d'information et de formation en ligne sur le leadership et la communication à plus de 300 participants (parlementaires et personnel parlementaire). Les séances d'information ont porté sur les sujets suivants : les politiques d'autonomisation des femmes ; la santé et la nutrition ; l'autonomisation des jeunes et la participation politique ; les jeunes, la paix et la sécurité ; le travail forcé et la traite des êtres humains ; les jeunes dans les négociations sur le climat ; et les droits de l'homme des jeunes.

La Série sur l'autonomisation se poursuivra en 2024-2025 pour aider les jeunes parlementaires à améliorer leurs connaissances, expériences et compétences politiques par le biais de formations et d'ateliers, de mobilisation et de réseautage. Les thèmes des séances d'information seront adaptés aux intérêts des jeunes parlementaires tels qu'ils ressortent de la nouvelle enquête sur les sujets d'intérêt menée en octobre 2023.

Objectifs

La série de sessions en ligne sur l'autonomisation vise principalement à :

1) Aider les jeunes parlementaires à renforcer leurs connaissances et leurs capacités

- Transmettre des connaissances sur des questions parlementaires, le multilatéralisme et l'élaboration de politiques, notamment dans les domaines liés à l'autonomisation des jeunes.
- Renforcer les capacités et les compétences des jeunes parlementaires en vue d'accroître leur influence au parlement.
- Contribuer aux échanges de connaissances, d'expériences, de bonnes pratiques, d'enseignements et de conseils entre jeunes parlementaires.

2) Accroître l'influence des jeunes parlementaires sur l'élaboration de politiques à l'échelle mondiale et nationale

- Identifier les actions parlementaires, notamment les mesures législatives, budgétaires et de contrôle, en faveur de l'autonomisation des jeunes.
- Élaborer des actions parlementaires favorables à des législations et des politiques soucieuses des jeunes, qui tiennent dûment compte des contextes nationaux et des besoins spécifiques.
- Intégrer le point de vue de la jeunesse dans les initiatives et processus mondiaux à l'UIP et au-delà.

Méthodologie

La série de sessions en ligne sur l'autonomisation est dirigée par le Conseil du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP pour le compte du Forum – l'organe permanent de l'UIP qui oriente les décisions et les travaux de l'Organisation sur l'autonomisation des jeunes.

Elle prendra la forme de sessions virtuelles tous les trois mois consistant en :

- des exposés de haut niveau livrés par des professeurs d'université, des décideurs, des chercheurs et des praticiens, suivis de séances de questions et réponses ;
- des cours dispensés par des formateurs, des responsables politiques et des spécialistes de différents secteurs ;
- des ateliers thématiques.

Les sessions seront animées par un modérateur afin de faciliter les discussions, l'échange de bonnes pratiques et le dialogue entre jeunes parlementaires. Elles seront organisées par l'UIP ainsi que par des institutions académiques, des organisations internationales et d'autres organes concernés.

Un service d'interprétation simultanée sera assuré en anglais, arabe, espagnol, français et russe.

Participants

- Jeunes parlementaires (hommes et femmes)
- Fonctionnaires parlementaires
- Représentants d'organisations internationales, d'ONG, du secteur privé et du milieu universitaire

Calendrier

Les sessions en ligne devraient avoir lieu sur une base régulière, tous les trois mois en 2024 et 2025. Chaque session durera entre deux et trois heures.